

Inauguration des travaux de l'aménagement du bourg

CORGNAC SUR L'ISLE, le vendredi 30 août 2013

Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être présent à Cognac sur l'Isle à l'occasion de cette inauguration des travaux d'aménagement du bourg.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, d'avoir bien voulu m'associer à cette manifestation qui me permet de découvrir le nouveau cadre de votre commune.

Nous avons vu, au cours de la visite, des aménagements très réussis et la concrétisation de ce projet débuté en 2012 témoigne de votre action énergique, Monsieur le Maire, ainsi que de celle de toute votre équipe, pour embellir et sécuriser Cognac.

J'ai noté combien cette volonté de l'équipe municipale répondait aux attentes des commerçants, des riverains, des usagers.

Je sais combien ce genre de projet est lourd à porter. Il n'est jamais facile de soutenir les désagréments causés par ce type de chantier :

- pour les commerçants, alors que la traverse du bourg est perturbée,
- pour les riverains confrontés au bruit et à la poussière,
- pour les conducteurs automobiles, malgré les aménagements mis en place.

C'était pourtant là un mal temporaire pour un bien durable et chacun s'accorde aujourd'hui à vous féliciter, M. le Maire, et à vous remercier pour le résultat obtenu.

C'est pour cela que l'Etat a souhaité vous accompagner financièrement dans l'aménagement du bourg. Ce type d'opération est très important pour un département touristique comme le nôtre. Ici à Cognac, vous avez su mettre en valeur le cachet de votre centre bourg tout en sécurisant sa traverse.

Je suis heureux de voir que les choses bougent, surtout dans les petites communes, où l'on pense parfois que par manque de moyens, les projets risquent de ne pas se concrétiser.

La Dordogne est un département vivant parce que vous vous battez Mesdames et Messieurs les élus pour ne pas faire de la ruralité un synonyme de l'immobilisme. Au contraire à chaque fois que cela est possible, vous décidez de conjuguer ruralité et modernité, comme ici à Cognac.

Je sais que ce n'est pas simple, les difficultés sont nombreuses avec le risque de la disparition des commerces ou la fermeture de certains services publics.

Mais la dynamique territoriale portée par les élus permet de mobiliser les partenaires au premier rang desquels l'Etat et le Conseil général.

C'est tout le sens de mon engagement à vos côtés : vous apporter aide et conseils au quotidien pour vous permettre de remplir dans les meilleures conditions le rôle que la République vous a confié.

Continuez donc à vous impliquer, Mmes et M. les élus, car en vous impliquant, vous nous donnez la preuve de votre volonté de faire de nos territoires les premiers acteurs de l'action publique.

Soyez-en félicités et remerciés.